

A SON EXCELLENCE.

SIR ROBERT SHORE MILNES, *Baronet,**Lieutenant Gouverneur de la Province du Bas-Canada, &c.**&c. &c.*

QU'IL PLAISE A VOTRE EXCELLENCE,

NOUS, les Fidèles et loyaux Sujets de Sa Majesté, les Représentants de la Province du *Bas-Canada*, convoqués en Parlement Provincial, offrons nos humbles remerciements à Votre Excellence pour sa gracieuse Harangue, et pour la communication officielle qu'elle daigne nous donner de la ratification de la Paix, en nous félicitant sur un événement auquel nous sommes sensibles, et pour lequel nous prions Votre Excellence de vouloir bien agréer le retour de nos congratulations.

Notre satisfaction est inexprimable, lorsque nous réfléchissons sur la situation heureuse de cette Province, nous sommes pénétrés d'une affection sincère pour la Mère Patrie, notre protectrice, et d'une vive reconnaissance pour la main libérale de la Providence; en voyant cette ample source d'où nous sont dérivés tant de bienfaits, s'accroître et se répandre, sous des circonstances, qui, autrefois, l'ont restreinte et diminuée, et lorsque nous contemplons les faveurs inestimables de la Paix se joindre aux avantages considérables d'un commerce florissant, nous considérons que quelques diminutions dans un commerce, dont l'avancement a été si rapide dans cette partie des Domaines de Sa Majesté pendant la guerre, auroient bien pu être compensées par la conclusion de ces contestes sanguinaires, dont le monde a été si longtems fatigué, et par le rétablissement complet d'une Paix générale.

L'insuffisance des Prisons, et le défaut des Maisons de Correction dans les Districts de *Québec* et de *Montréal*, au sujet desquelles les